

# Les premières analyses des particularités morphosyntaxiques du basque au 17<sup>ème</sup> siècle

B. OYHARÇABAL  
CNRS - URA 1055 (Université de Bordeaux 3)

## Abstract

*It is well known that Basque presents certain morphosyntactic properties that can be considered exotic within the linguistic context of Europe. So it is interesting to see how the first grammarians to try to describe the language, viewed some of these properties. The first published Basque grammar, published in 1729, was written by Larramendi. But almost one century before, in a history book he published in 1638, A. Oihenart had devoted several pages to a description of Basque grammar: declension paradigms, case system, verb inflection. Using Larramendi's grammar as its main comparative reference, the paper expounds Oihenart's outstanding analyses of ergative case morphology, indefinite declension and auxiliary verbs.*

## 1. Oihenart et les premiers rudiments basques

La première grammaire du basque à avoir été publiée fut *Arte de la Lengua Bascongada* (1729) du père jésuite Manuel de Larramendi. Cette grammaire, dans laquelle l'auteur estimait avoir vaincu l'impossible —*El Imposible vencido* était le sur-titre qu'il avait attribué à son *Arte*— fut en réalité précédée d'autres travaux, en particulier au 17<sup>ème</sup> siècle, mais ceux-ci ne furent pas publiés. Il est plus que probable que Larramendi n'en eut pas connaissance, de telle sorte que c'est à bon droit qu'il indiquait dans son prologue: "Je n'ai pas eu de guide, qui allât par devant, et me dirigeât. Il m'a fallu ouvrir une voie, dans laquelle les idées des autres arts peuvent à peine servir, sinon pour la comparaison; car le basque est une langue qui partage peu avec les autres"; sur les travaux grammaticaux antérieurs à Larramendi cf. Oyharçabal (1989); sur Larramendi cf. Alegria Aierdi (1989), et Gómez (1991).

Certes on relève parmi les ouvrages publiés auparavant, et notamment au 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècle, des allusions à la langue basque. Certains d'entre eux; à caractère apologétique, portent même sur elle (Poça 1587, Echave 1607), mais c'est toujours dans un contexte historiciste, et dans le but de démontrer l'ancienneté de cette langue et son caractère singulier, permettant en conséquence d'en faire une langue-mère, autrement dit l'une des langues de la tour de Babel. Tovar (1980: 18) rappelle que cette vue est formulée déjà dans divers textes du Moyen-Age, en particulier dans

(\*) Cet article est repris de la revue *Histoire-Épistémologie-Langage* (XVI-1).

la chronique de Rodrigo Ximenez de Rada (≈1175-1247), publiée en 1545 et qui offre un vaste panorama de l'Europe linguistique du temps. Une telle perspective aurait pu inciter les divers auteurs bascophones préoccupés de ces questions sinon à cerner, du moins à illustrer, en quoi consistait concrètement cette singularité du basque par rapport aux langues voisines. A une exception près, tel ne fut pas le cas pour la plupart des chroniqueurs, historiens ou apologistes qui durant le 16ème (Zubiaur 1990) et le 17ème siècles abordèrent ces questions, et qui se contentèrent de considérations générales, de mentions des auteurs classiques, ou tout au plus de remarques étymologiques.

L'exception que nous venons de mentionner est Oihenart, dont l'ouvrage d'histoire *Notitia Vtriusque Vasconiae* (1638), contient un chapitre consacré à la présentation de certaines particularités du basque, et notamment de la déclinaison et de la conjugaison. Le chapitre 14 de la première partie de cet ouvrage est en effet ainsi intitulé: *Singularia quaedam linguae Vasconicæ, deque vocabulorum Vasconicorum declinandi & coniugandi ratione.*<sup>1</sup>

Arnaud Oihenart était juriste de formation. Appartenant par ses origines à la bourgeoisie souletine, son mariage lui permit d'accéder à la noblesse de Basse-Navarre. Outre celui mentionné plus haut, on lui attribue un autre ouvrage à caractère historique, et il est aussi l'auteur d'un recueil de proverbes basques ainsi que de poèmes dits 'de jeunesse'; pour un examen de l'apport d'Oihenart à l'historiographie du domaine basque, voir Goyenette (1992: vol.1, 103-135). Il a laissé un nombre important de notes, restées en l'état de manuscrit, hormis un *Art poétique basque* [1665], publié en 1967.

Le présent article, écrit à l'occasion du 400ème anniversaire de la naissance d'Oihenart en 1592 à Mauléon, capitale de la province de Soule, à l'extrémité nord-orientale du Pays Basque, présente les analyses grammaticales d'Oihenart dans une perspective historiographique. L'intérêt des observations grammaticales d'Oihenart avait été relevé par Unamuno (1884) et surtout par Saroïhandy (1923) lequel en proposa un résumé ordonné, bien que contenant quelques erreurs. De fait, on reste surpris par la perspicacité d'Oihenart dans ce domaine, et l'on regrettera que plusieurs de ses observations demeurèrent sans suite dans les travaux ultérieurs, en particulier les grammaires d'Urte et Larramendi. A l'inverse, il est possible que Humboldt en eut connaissance (Michelena 1973), et il n'est pas exclu qu'il sut en tirer profit au moins pour ce qui concerne l'identification d'un paradigme de déclinaison sans article, bien que lui-même, apparemment, évoquât le seul témoignage d'Astarloa sur cette question (Garate 1933: 169).

Nous examinerons dans les pages suivantes les points suivants: la polémique sur la forme finale des substantifs (section 2), la notion de déclinaison indéfinie (section 3); la question de l'ergativité et de l'identification et du dénombrement des cas (section 4), enfin la présentation des divers types de conjugaison et du système d'auxiliation verbale (section 5).

(1) À propos de quelques singularités du basque, et de la manière de conjuguer et décliner les mots basques.

Oihenart proposant une analyse sur chacune de ces questions, nous en indiquons la substance et les comparerons à celles proposées par les grammairiens postérieurs, et en particulier par Larramendi. A cet effet nous utiliserons la première édition de *Notitia*, publiée en 1638, mais en tenant compte des éventuelles modifications apparaissant dans la seconde édition de 1656. C'est précisément dans le chapitre 14 du livre premier, entièrement consacré à la morphologie, que les corrections les plus nombreuses ont été apportées entre les deux éditions de *Notitia*. Bien que l'essentiel des vues d'Oihenart fût présent dans la première version, ces changements ont d'abord porté sur l'introduction de trois nouvelles sections consacrées l'une aux pronoms (*De Pronomine*), une autre aux adverbes, conjonctions et postpositions (*De Indeclinabilibus*), et la troisième —en marge de la grammaire— au système syllabique dans la versification (*De syllabarum quantitate*). Par ailleurs, la présentation de la conjugaison a été revue, complétée et recomposée en diverses sections.

## 2. La question du *-a* terminatif des substantifs

La question de la forme des noms en basque n'est pas traitée dans le chapitre 14 mentionné plus haut, mais dans un chapitre à part, car elle s'insère dans un cadre polémique, que l'on retrouve de façon récurrente entre le 16<sup>ème</sup> et le 19<sup>ème</sup> siècle. L'origine de cette controverse se trouvait dans la croyance longtemps très répandue que tous les noms basques se terminent en *-a* au singulier, et en *-ak* au pluriel, et dont on trouve un témoignage dès la première partie du 16<sup>ème</sup> siècle chez un auteur italien Lucio Marineo Sículo (1539). En effet, Oihenart dans le chapitre 11 du livre premier —chapitre intitulé *De lingua Vasconum & an verum sit illius nomina in A singulari numero, plurali verò in AC definere*—<sup>2</sup> cite cet auteur, ainsi que Paul Merula (van Merle) et Esteban de Garibay. Toutefois, il observe que cette croyance est erronée, le *-a* ou *-ak* final correspondant tout simplement à l'article singulier ou pluriel.

Marineo Sículo dit que la plupart des mots de cette langue se terminent en *-a* au singulier, et en *-ac* au pluriel (...) Il se trompe, car parfois la lettre *-a* au singulier et la syllabe *-ac* au pluriel s'utilisent à la fin des mots comme articles. Ainsi le mot *guiçon* signifie par lui-même *hominem*. Mais si on veut le dire avec l'article, comme les grecs *ton andra*, comme les français, *l'homme*, comme les espagnols, *el hombre*, il faut dire *guiçona*, et au pluriel *guiçonac*, c'est-à-dire en grec *oi andrez*, en français *les hommes*, et en espagnol *los hombres*. (1638: 36-7)

Oihenart fait en outre observer que si cette erreur est excusable pour des auteurs ignorant le basque et vivant en dehors du Pays Basque comme c'était le cas pour Sículo et Merula, elle est plus grave dans le cas de Garibay, historien bascofonne du 16<sup>ème</sup> siècle, originaire de Mondragon en Gipuzkoa.<sup>3</sup>

(2) A propos de la langue basque, et s'il est vrai que les noms s'y terminent en *-a* au singulier, et en *-ac* au pluriel.

(3) On doit à Garibay d'avoir recueilli des proverbes et quelques fragments de versets épiques basques dans son *Compendio historial de la Cbrónica y universal historia de todos los reynos de España* (1571). Il formulait ainsi la théorie du *-a* terminatif: "Il est à noter dans cette langue que tous les noms communs, qui ne sont pas propres, se terminent en *-a* au singulier, et au pluriel en *-ac*, cette règle étant si générale qu'elle ne souffre aucune exception" (1571: 77). Il s'agit bien d'une question d'analyse et de formulation, et non d'une absence d'intuition, comme pourrait le laisser

Il est remarquable toutefois que l'observation d'Oihenart, aussi juste qu'elle fût, ne mit pas fin à cette croyance. Larramendi, près d'un siècle plus tard fut obligé de renouveler cette correction (sans citer Oihenart, dont il ne connaissait sans doute pas encore l'ouvrage à cette date), et Darrigol en 1827 signale encore la persistance de ce topique,<sup>4</sup> et il en propose une explication:

Si l'on demande après cela d'où vient cette persuasion commune que tous les mots basques finissent en *a*, il est aisé de le deviner; elle vient de ce qu'un homme du peuple, interrogé comment il appelle *la maison, le jardin, le verger, &c.*, répond par le nom accompagné de l'article, *etchea, baraitsea, sagardeia, &c.* Les auteurs de nos dictionnaires ont contribué aussi pour leur bonne part à accréditer cette erreur, en écrivant tous les mots avec la terminaison *a*, comme si elle était essentielle à chaque mot. (Darrigol 1827: 49)

Le fait est qu'en basque on nomme usuellement les objets et traduit les noms et adjectifs dans les emplois métalinguistiques, en joignant l'article, de telle sorte que, comme l'article est un suffixe uniforme (*-a* au singulier, auquel on joint *-k* au pluriel), l'on peut avoir le sentiment que dans cette langue tous les mots se terminent par *-a(k)*. Comme l'indique Oihenart, même des auteurs bascophones tirèrent cette conclusion. A cet égard Garibay n'est en rien une exception, puisque la liste des auteurs bascophones ayant souscrit à la théorie du *-a* terminatif<sup>5</sup> inclut également Zaldibia (1564), Echave (1607), Micoleta (1653), Pouvreau [1660] (sous une forme plus élaborée et en réalité sensiblement différente, comme nous allons le voir), Urte [1712], Etcheberri de Sare [1718]. Dans le cas des derniers cités, il s'agit de grammairiens, dont l'un —Pouvreau— avait excellemment appris le basque après sa venue comme prêtre au Pays Basque au milieu du 17<sup>ème</sup> siècle. A n'en pas douter, tout comme Etcheberri de Sare, il connaissait d'ailleurs la mise en garde d'Oihenart, (ce qui est moins sûr pour Urte, et très peu probable pour Micoleta).

Il est en réalité fort possible que c'est dans la conception même des flexions nominales et surtout de la notion d'article, que réside pour ces auteurs la cause de leur attachement à cette vue, en même temps que dans un souci de marquer les singularités de la langue, peut-être, dans le cas d'Etcheberri.

En effet, l'identification de l'article basque se heurtait à deux difficultés: d'abord son caractère de suffixe, qui le rend semblable dans sa forme à une marque casuelle; ensuite, l'absence d'opposition générique en basque.

Le premier point est explicité par Pouvreau. Ce dernier en effet, s'il ne tenait pas compte des observations d'Oihenart, s'éloignait en réalité de l'analyse du *-a* terminatif traditionnelle. Pour lui, le *-a(k)* terminatif, n'appartient pas réellement au terme fléchi, mais correspond en réalité à une marque casuelle: celle de nominatif. Toute-

---

croire la critique d'Oihenart. Ainsi que le fait remarquer Zubiaur (1990: 141-142) lorsque Garibay traduit mot-à-mot les proverbes, il semble bien qu'il identifie clairement et correctement le *-a* terminatif des groupes nominaux avec l'article de l'espagnol.

(4) On trouvera un témoignage direct de cette croyance hors de la sphère de la bascologie dans le sous-article "Langue des Cantabres" de *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (1765: T.9, 267-8), avec quelques exemples.

(5) L'appellation de "*-a* terminatif" est celle employée par Pouvreau (voir les *Notes de Sylvain Pouvreau* [1660] publiées par Vinson (1881).

fois, comme il considère implicitement, et suivant le modèle latin, que la forme nominative est la forme de base, cela revient en pratique à conforter la théorie du *-a* terminatif, même si sur le plan de l'analyse grammaticale il s'agit d'une approche différente.

Ce point de vue se déduit très clairement de l'explication que propose Pouvreau pour rendre compte de ce qu'un nom, tête de groupe nominal, suivi d'un adjectif n'a pas de *-a*.<sup>6</sup>

Le substantif précède toujours l'adjectif primitif, & le plus souvent *le nominatif du substantif* perd sa terminaison *a* (souligné par nous).

De la même manière, pour rendre compte du fait que la marque casuelle n'apparaît que sur le dernier élément du groupe nominal, Pouvreau, ayant à l'esprit le modèle latin, considère que cette marque casuelle —de nominatif ou toute autre— est effacée. Ainsi, évoquant le cas des groupes nominaux ayant pour déterminant *bat* 'un' ou *batzu* 'quelques' (indéfinis qui sont toujours postposés au nom tête), il formule la règle suivante:

Les mots *bat*, un, *batzu*, quelques-uns, (...) et autres semblables qui se mettent toujours après les noms en la suite du discours, leur font perdre la terminaison du nominatif & des autres cas (souligné par B.O.).

Il est par ailleurs probable que l'absence d'opposition générique en basque a rendu moins transparent l'identification de l'article, chez certains auteurs influencés par des vues fonctionnalistes trop simples. Dans le cas d'Urte, qui rédigea sa grammaire au début du 18<sup>ème</sup> siècle, cela est particulièrement net puisque pour lui l'article est uniquement un marqueur générique, (point de vue fonctionnel que l'on rencontre dans les grammaires pédagogiques françaises du 17<sup>ème</sup> siècle).<sup>7</sup> Ainsi indique-t-il:

Dans la langue cantabrique il n'y a point d'articles pour distinguer les genres parce que dans les noms il n'y a point de différence de genre masculin, de féminin ni de neutre. (Urte [1712]: 56)

Comme on le voit, l'analyse d'Oihenart, située dans le contexte de l'historiographie grammaticale, se présente comme remarquablement clairvoyante. Cela est d'autant plus notable qu'il n'est pas sûr, comme nous le verrons plus loin, qu'Oihenart avait clairement identifié le rôle et la position occupée par les déterminants dans la structure des groupes nominaux.

(6) En basque l'article et la marque casuelle se joignent au dernier élément à droite du SN, le nom tête et les adjectifs et éventuellement les quantifieurs restant à la forme nue:

(i) *Hiru gizon handi -ak— Ø etorri dira*  
Trois homme grand— ART. pl- NOM. venu AUX  
Les trois grands hommes sont venus

La concordance générique ou casuelle entre le nom tête et ses différents modificateurs n'existe donc pas. Le basque s'éloigne sur ce point du latin, comme l'avait fait observer Larramendi, plus perspicace qu'Oihenart sur ce point.

(7) Par exemple Filz dans sa *Méthode courte et facile pour apprendre les langues latine et françoise* précise: "Il [l'article] marque ordinairement le genre du nom (...). Et l'on nomme cet article définy, parcequ'il fait connaître le genre du nom; mais s'il ne fait pas connaître on l'appelle indéfiny". (1669: 6)

Parmi les motifs qui ont pu empêcher certains auteurs postérieurs de se rendre à ses arguments, il est possible que, parfois, des raisons de nature, disons idéologique, aient joué un certain rôle. Ce fut le cas d'Etcheberri de Sare qui considérait la théorie du *-a* terminatif comme un fait établi. Il voyait dans ce phénomène, "quoi qu'en dise Oihenart précisait-il, une particularité qui rendait cette langue particulièrement avantagée, car, disait-il, *a* est la première de toutes les lettres, la plus naturelle et la plus douce, celle qu'utilisent les muets et les enfants innocents qui ne savent pas parler" (*Idazlan bautatuak* [Ecrits choisis], 97-98). Bref, une marque de naturalité et de singularité qu'il en coûtait apparemment à Etcheberri de devoir abandonner.<sup>8</sup>

L'argument d'Etcheberri ne doit pas surprendre, et il ne reflète pas un point de vue naïf selon les connaissances et les idées dominantes de l'époque. En effet, l'idée d'une langue primitive et par conséquent naturelle, et également de sons primitifs et naturels, est largement répandue au 17<sup>ème</sup> siècle. Cette vue sera même développée tout au long du siècle suivant. Elle sera l'objet, on le sait, d'une formulation théorique chez Court de Gibelin (lequel influencera le grammairien philosophe Astarloa, que Humboldt consulta de manière privilégiée lorsqu'il fut conduit à étudier le basque). On trouve, par exemple, un argument du même type que celui d'Etcheberri utilisé par Diderot dans l'article "langue" de *l'Encyclopédie*.

Voilà donc dans quelles conditions la mise en garde d'Oihenart à propos du *-a* terminatif resta largement ignorée durant près d'un siècle; il faudra attendre Larramendi (1729) pour qu'elle soit à nouveau remise en cause, cette fois avec plus d'écho.

### 3. Déclinaison indéfinie

Faisant écho à la théorie du *-a* terminatif, et alors même que certains auteurs comme Larramendi se dissociaient de celle-ci, l'existence d'un paradigme de déclinaison dit aujourd'hui de l'indéfini est demeurée longtemps inaperçue. On a ainsi attribué à Darrigol (1827) le mérite d'avoir identifié ce paradigme, distinct des paradigmes du défini (Villasante 1972: 13). Michelena (1973) a rectifié ce point en rappelant que dans les notes de grammaire basque rédigées par Humboldt et rassemblées par Garate (1933), le linguiste allemand mentionnait l'existence d'un tel paradigme, semblable à celui des noms propres, en précisant qu'Astarloa y faisait expressément référence dans ses cahiers manuscrits; sur Astarloa voir Alberdi 1989.

En réalité l'existence de ce paradigme est parfaitement identifié par Oihenart un siècle et demi plus tôt, lequel indiquait (1638: 57) que la déclinaison nominale s'effectue de deux manières. Il appelait la première *articulée*, et la seconde *inarticulée*, autrement dit sans article, c'est-à-dire sans déterminant défini. Il précisait, avec un remarquable sens de l'observation, que si la déclinaison articulée a deux nombres: le singulier et le pluriel, la déclinaison inarticulée n'a qu'un nombre (en termes modernes qu'elle n'a pas d'opposition numérique), mais qu'elle peut entraîner une concordance tant singulière que plurielle avec le verbe et l'adjectif (sur ce dernier élément voir plus loin).

(8) Etcheberri, médecin originaire de Sare en Labourd, outre certains textes apologetiques, écrivit, en basque, une grammaire pédagogique du latin.

Il est surprenant que ce point n'ait pas été repris par Pouvreau qui avait dû lire Oihenart (il entretint une correspondance avec lui, pour l'aider à écrire un dictionnaire), et également remarquable qu'il ait échappé à Larramendi, lequel avait pourtant rompu avec la théorie du *-a* terminatif. C'est que, contrairement à Oihenart, Larramendi reste ici prisonnier du schéma latin où les paradigmes des désinences flexionnelles ne peuvent être envisagés que sur la base d'une opposition de nombre, laquelle est exprimée en basque par l'article: "le basque a une nombre invariable, et seul l'article établit la distinction du singulier et du pluriel" (1729: 2). Ayant identifié les désinences casuelles du singulier et du pluriel, il n'avait plus d'autre possibilité de construire un autre paradigme. Pourtant fort justement Larramendi repère l'existence d'un paradigme particulier pour les noms patronymiques (qui ne prennent pas l'article en basque) mais cela ne le conduit pas, comme le remarquera Humboldt, à l'étendre aux noms appellatifs. Il est alors obligé de créer pour les noms propres une explication intégrant la notion d'article, explication tout-à-fait *ad-hoc* et peu satisfaisante, qui étonne chez cet esprit systématique et soucieux de généralisations.<sup>9</sup>

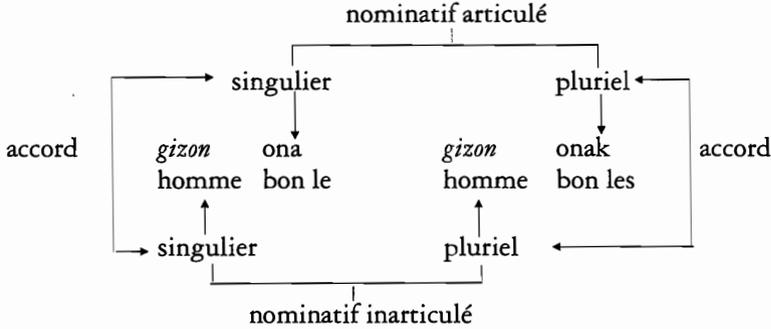
L'analyse d'Oihenart, outre qu'elle permettait de mettre en évidence un paradigme de déclinaison sans article, avait le mérite de reformuler la question des oppositions de nombre dans ce nouveau cadre. Et il s'acquitte de cette tâche de façon remarquable, même si d'une certaine façon son analyse contribuera à lui masquer une autre particularité du basque par rapport au latin, à savoir le fait que dans cette langue ce sont les groupes nominaux et non les noms et les adjectifs qui se déclinent.

En effet, c'est là un point qui échappe à la sagacité d'Oihenart. Chose digne d'être observée, cependant, il va s'efforcer, en utilisant un raisonnement très subtil, de rendre compte, dans le cadre de son système, des constructions qui constituaient *a priori* un démenti à son approche. Il s'agit des cas où le nom est suivi d'un autre élément que l'article ou la marque casuelle, d'un adjectif par exemple. En ce cas en effet comment expliquer que le nom reste à la forme nue, s'il est supposé être décliné?

Pour résoudre cette difficulté Oihenart (qui n'envisage la question que lorsque le groupe nominal est au nominatif) a recours à la notion de concordance. Il indique que le nom est au nominatif, mais que contrairement à l'adjectif qui le suit, il n'a pas d'article, et qu'il se trouve donc décliné au nominatif inarticulé. Comme Oihenart a

(9) En fait, comme nous le verrons plus loin, Larramendi n'avait qu'une compréhension passablement floue et vague de la notion d'article, qu'il ne distingue pas de celle de désinence casuelle. Ceci est aussi évident lorsqu'il analyse le paradigme des noms patronymiques. Comme les noms propres de personne ne prennent pas l'article en basque, Larramendi se trouvait confronté à des données inexplicables dans son système où la notion de déclinaison contenait nécessairement celle d'article. Il propose alors de considérer que les noms propres féminins (*Joana, Maria,...*) ont l'article emboîté (*embebido*) dans le nom lui-même, tandis que pour les noms propres d'hommes, il fait une distinction: s'ils se terminent par *-o* (*Pedro, Pablo,...*) "le *-o* final sert d'article comme *-a* avec les appellatifs lorsque le nom est nominatif (...) alors que dans les autres cas l'article commun est employé, bien qu'il perde son *-a* initial"; lorsque les noms propres masculins se terminent par une consonne, "c'est la consonne finale qui sert d'article" au nominatif avec les verbes neutres, tandis qu'avec les verbes actifs, "on ajoute au nominatif, comme article, *-e*". Et de poursuivre toujours à propos de ces noms propres masculins à terminaison consonantique: "aux autres cas ils prennent l'article commun divisé en deux, en omettant le *-ar* initial dans les cas où il existe, et dans ceux qui contiennent *-a*, en l'omettant" [le *-a* auquel il est fait mention ici est l'article proprement dit, bien sûr], (1729: 18-19). Bref, comme on le voit, une extrême confusion.

indiqué par ailleurs que l'inarticulé admet aussi bien l'accord numérique de singulier que de pluriel, il rend compte directement de la forme du nom en ces termes. Cette analyse est illustrée par le schéma suivant, appliqué à deux groupes nominaux, l'un singulier, l'autre pluriel:



Le premier grammairien basque qui indiquera clairement qu'en basque seul les groupes nominaux reçoivent la flexion de déclinaison sera Larramendi (1729). Il le fera de manière indirecte, car pour lui ce qui se décline ce n'est pas véritablement le nom, ni le groupe nominal, mais l'article (d'où d'une part l'absence de notion de déclinaison indéfinie comme nous l'avons dit plus haut, et d'autre part sa difficulté à distinguer l'article et la flexion casuelle, problème qui apparaît de façon récurrente dans la tradition grammaticale basque jusqu'au 20ème siècle; voir note 12). Toutefois il perçoit bien que l'article basque, comme l'article espagnol, détermine l'ensemble du groupe nominal:

Même si l'on multiplie les adjectifs, on ne multiplie pas pour autant les articles, mais au contraire un seul [article] suffit pour les régir tous, et il doit être toujours postposé au dernier, par exemple *guizón eder, galant-á*. De telle façon que, comme en romance un même article régit beaucoup de noms, *la agua clara, limpia, delgada*, sans répéter l'article, *la agua, la clara, la limpia*, ainsi en est-il en basque (1729: 15)

S'il ne fait pas de doute que sur le point précédent Larramendi se révéla meilleur analyste qu'Oihenart, c'est à ce dernier toutefois, et non à Darrigol ni Astarloa, que revient le mérite d'avoir dressé le premier paradigme de déclinaison indéfinie. Ce paradigme est illustré de la manière suivante par Oihenart:

Nominatif: *gizon*<sup>10</sup>  
Actif: *gizonek*

(10) Ainsi que le montre cet exemple, la notion de marque -Ø est implicitement utilisée par Oihenart, bien que ce soit Astarloa qui en ait exprimé pour la première fois l'idée clairement pour la grammaire basque (en considérant *el no tener de característica* comme une caractéristique morphologique). Comme on l'a vu la confusion demeure toutefois chez Oihenart entre cas -Ø et absence de cas, puisqu'il considère que les noms noyaux d'un groupe nominal et suivis d'un adjectif sont déclinés.

Négatif:	<i>gizonik</i>
Génitif:	<i>gizonen</i>
Datif:	<i>gizoni</i>
Ablatif:	<i>gizonez</i>

#### 4. Identification et dénombrement des cas

La distinction du paradigme du système casuel chez Oihenart est également remarquablement claire. Pour une présentation plus simple, nous distinguerons le problème de l'ergativité, celui du partitif, et celui dénombrement des cas non grammaticaux, en particulier pour ce qui concerne les cas locatifs.

##### 4.1. L'ergativité

Evidemment l'ergativité est le point sur lequel un linguiste du 20<sup>ème</sup> siècle se montrera curieux des solutions proposées par les premiers grammairiens du basque. Sur ce point également Oihenart fait montre d'une remarquable justesse d'analyse, en développant une conception à la fois plus moderne et plus élégante que celle de Larramendi et de tous les grammairiens postérieurs, jusqu'à Astarloa et Darrigol, au début du 19<sup>ème</sup> siècle.

En premier lieu Oihenart, qui est bien sûr obligé de se référer au modèle latin, précise que le nominatif basque contrairement au modèle latin a deux formes: le nominatif qui s'utilise avec les verbes passifs et le verbe substantif, et l'actif<sup>11</sup> qui s'emploie avec les verbes actifs.

Le cas agent s'utilise avec les verbes actifs en place du nominatif. Par exemple, le nominatif *homo* s'utilise en latin avec les verbes actifs ou passifs ou les autres. Nous disons pareillement *homo est* et *homo facit*; mais pas dans la langue basque, car avec le verbe passif ou substantif on met le nominatif *guiçon*, et l'on dit *guiçon da*, *homo est*, mais dans la construction du verbe actif il faut lui donner son cas propre, qui se substitue au nominatif: et l'on ne dira pas *guiçon eguiten du*, mais *guiçon-ac eguiten du*. (1638: 58)

Le second élément de la morphologie ergative, et qui est constitué par le fait que le nominatif des constructions inaccusatives et l'accusatif ont des formes identiques, n'est pas explicitement formulé. Cependant il est implicitement indiqué par une remarque préalable selon laquelle il n'existe pas en basque d'accusatif, et que l'on utilise à sa place le cas direct:

Les noms n'ont ni d'accusatif, ni de vocatif, et à leur place on emploie le cas direct (1638: 57)

(11) Oihenart utilise les deux désignations: *casus agendi* et *casus actiuus*. Le plus souvent il oppose le cas actif au cas nominatif, et ce n'est que très rarement qu'il utilise conjointement les deux termes. En fait, pas une seule fois dans l'édition de 1638, et une seule fois dans l'édition de 1656, dans un contexte où la mention d'un *nominatiuus actiuus* est faite par référence au latin (1656: 58). Malgré quelques difficultés dans les désignations s'expliquant en particulier par le fait qu'il s'adresse en latin à des lecteurs pouvant éventuellement ignorer le basque, Oihenart a un emploi essentiellement morphologique des notions de nominatif et de cas direct. Si certains auteurs ont pu récemment avoir une impression contraire (Alberdi 1989), c'est, me semble-t-il, parce qu'ils ont pu être induits en erreur par la traduction de Gorosterratzu sur ce point.

Alors qu'Oihenart n'hésite pas à parler d'un cas actif, distinct du nominatif, vue que l'on retrouvera par la suite dans les grammaires des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles, Larramendi, par comparaison, reste plus proche du modèle latin. Certes ce dernier également a bien repéré l'existence de l'ergatif (du moins au singulier; cf. note 13), mais pour en rendre compte, plutôt que de scinder le nominatif et d'ajouter un nouveau cas au système du latin, il conserve le principe de l'unicité du nominatif, et reporte la distinction absolutif-ergatif sur une pure variation de forme. Il propose ainsi de distinguer au singulier deux types d'articles, l'un s'employant au singulier avec les verbes passifs et neutres (-*á*), le second avec les verbes actifs (-*ák*).<sup>12</sup>

Quant à l'accusatif, Larramendi n'offre qu'en apparence le même genre de solution qu'Oihenart. Alors que ce dernier souligne l'absence d'accusatif, en place duquel le nominatif (distingué chez lui de l'actif) est utilisé, Larramendi indique que l'accusatif est formellement *semblable* au nominatif réalisé avec le premier article (la désinence qui selon lui s'emploie avec les verbes passifs et neutres). Aussi, quand Oihenart évite de faire figurer l'accusatif dans sa liste des cas (puisque'il n'existe pas), Larramendi l'inclut, et considère qu'il s'agit d'un cas particulier. L'identité formelle avec le nominatif passif ou neutre est par conséquent traitée en termes d'homonymie par Larramendi (ce qui lui permet donc de reprendre la liste des cas du latin), alors que l'analyse d'Oihenart revient à souligner l'absence d'opposition morphologique nominatif-accusatif, comme dans les analyses modernes de l'ergativité.

Si l'on compare les deux présentations de ce sous-système du système casuel, on constate que l'analyse d'Oihenart est à la fois plus simple et plus moderne.

*Oihenart:*

- nominatif (envisagé d'un point de vue morphologique); il s'emploie d'une part avec le sujet mais uniquement avec les verbes passifs, et d'autre part à la place de l'accusatif;
- actif; il s'emploie avec le sujet des seuls verbes actifs;
- Pas d'accusatif, puisqu'on utilise à sa place le nominatif.

*Larramendi:*

- nominatif: au singulier il y a deux articles (= désinences) selon qu'il s'agit d'un emploi avec les verbes passifs et neutres, ou avec les verbes actifs.<sup>13</sup>
- accusatif: identique au nominatif; au singulier, identique au nominatif utilisé avec les verbes passifs et neutres.<sup>14</sup>

(12) La proposition s'explique par le fait que Larramendi assimile l'article à la désinence casuelle. Voici comment elle est formulée: "Le nominatif singulier a deux articles *á*, *ák*, que l'on ne peut employer ensemble; parce que le premier sert avec les verbes neutres et passifs, (...) le second sert avec les verbes actifs" (1729: 4). Lorsqu'il parle des formes, Larramendi ne distingue donc pas la notion d'article de celle de cas, ni même, au-delà, de désinence casuelle. Au bout du compte le nominatif singulier aura chez lui quatre 'articles' (sans compter ceux de noms propres; cf. note 9): -*á*, -*ák*, -*íc*, -*ric*. Et l'ablatif singulier également: -*aréquin*, -*agáic*, -*agábe*, -*agán*.

(13) Le lecteur en conclura que pour Larramendi l'opposition absolutif-ergatif (en termes modernes) est circonscrite au singulier. Conclusion exacte, qui s'explique au moins en partie par le fait que dans le dialecte décrit par Larramendi (guipuzcoan), contrairement au dialecte sur lequel s'appuie Oihenart, les formes de l'absolutif et de l'ergatif avec l'article pluriel sont identiques (du moins si l'on ne tient pas compte de l'accentuation).

(14) Larramendi est obligé de faire cette restriction pour le singulier, puisque pour lui le nominatif inclut ce que nous appellons aujourd'hui l'ergatif. Il ne peut donc se contenter de dire que l'accusatif est semblable au nominatif. Cette restriction ne lui paraît pas nécessaire pour le pluriel car en ce cas, selon son analyse (fondée sur le

#### 4.2. *Le partitif*

Le partitif offre un autre situation dans laquelle le basque se sépare du modèle latin dans son système casuel, puisque le latin n'a pas de cas partitif. Ici encore Oihenart n'hésite pas à suivre les données de la langue qu'il présente, en s'éloignant du latin.

En premier lieu, contrairement à ce qu'indique Saroïhandy (1923), Oihenart perçoit bien que ce que l'on appelle depuis Larramendi le partitif n'apparaît qu'à l'inarticulé; il précise bien en effet que la déclinaison articulée a un cas de moins que la déclinaison sans article laquelle contrairement à celle-ci inclut le cas qu'il appelle négatif. De plus il circonscrit fort bien la distribution de ce cas en indiquant d'une part qu'il se substitue au cas nominatif, d'autre part qu'il s'emploie dans les phrases de négation, de doute et d'interrogation. Pour cette raison Oihenart utilise la désignation de cas négatif ou dubitatif, et, anticipant les analyses modernes, il associe son emploi à une quantification:

Le cas négatif ou dubitatif est celui qui apparaît avec les particules et verbes de négation et d'interrogation et il est toujours accompagné de façon expresse ou sous-entendue de la particule *aliquis* [aucun(e)]. (1638: 58)

Larramendi, à l'inverse, n'inclut pas le partitif dans sa liste des cas. Il en donne toutefois une rapide description en indiquant:

Au nominatif et à l'accusatif singuliers [le basque] possède deux autres articles *it*, *rit*, qui servent fréquemment, particulièrement dans certaines modes de discours, comme lorsque nous questionnons ou nions quelque chose. (1729: 18)

Bien sûr l'indéfini n'existant pas chez Larramendi, ce dernier n'était pas en mesure, contrairement à Oihenart, de circonscrire son emploi en fonction de cette notion. Il le considérait par conséquent comme une variante de forme du nominatif et de l'accusatif singulier.

#### 4.3. *Les cas non grammaticaux*

Si Oihenart, comme nous venons de voir, était en mesure de mettre en évidence la présence de cas absents en latin, lorsqu'il s'agissait de cas grammaticaux (correspondant à l'expression d'une relation grammaticale: sujet ou objet), il est intéressant de voir ce qu'il proposait pour les autres cas qui n'avaient pas de correspondant latin (à l'exclusion par conséquent du datif ou du génitif).<sup>15</sup>

En fait le modèle latin n'a qu'un seul cas (l'ablatif) en dehors de ceux mentionnés, là où le basque présente divers cas adverbiaux, locatifs et non locatifs, et un second suffixe casuel adnominal (communément appelé génitif locatif). Sur ce point on

---

guipuzcoan, dialecte où, au pluriel, l'opposition morphologique absolutif-ergatif est peu visible car uniquement accentuelle), l'opposition entre les deux formes n'existe pas.

(15) Je ne parlerai pas ici des analyses offertes à propos des constructions génitives sur laquelle Oihenart ne s'attarde pas, mais qui chez les auteurs postérieurs, en particulier chez Larramendi, est la source de certaines confusions.

pourrait penser qu'Oihenart hésite à s'écarter du modèle latin, puisqu'il se refuse, apparemment, à allonger la liste des cas du basque. Est-ce pour éviter cette solution qu'il a recours à la notion de *postposition inséparable* dans laquelle il inclut la plupart des morphèmes que l'on analyse d'ordinaire comme des désinences casuelles locatives (adlatif: *ra*, ablatif: *tik*, génitif locatif: *ko*)? En fait rien n'est moins sûr, comme nous le verrons plus loin.

Oihenart, pour caractériser les morphèmes locatifs qu'il excluait du système casuel, utilise d'abord le terme de préposition; mais dans une parenthèse il indique que le terme est malvenu dans le cas du basque:

Les prépositions (qui seraient mieux appelées postpositions puisqu'elles sont toujours posposées aux noms) sont presque toutes inséparables, sauf *beitan* 'chez' et *gero* et *landan* 'après'; et elles sont personnelles ou impersonnelles, singulières et plurielles (1656: 72).<sup>16</sup>

Larramendi ne suivra pas la même orientation qu'Oihenart sur ce point, et d'une certaine façon adoptera une solution inverse tout en conservant également le même nombre de cas qu'en latin. En effet, lorsqu'il reprend les six cas du latin, Larramendi inclut dans la liste des équivalents basques des cas adverbiaux très différents: d'une part il associe le destinatif au datif; d'autre part il fait apparaître comme équivalents de l'ablatif: le sociatif, le motivatif, l'inessif et même *gabe* sans. Par ailleurs pour compléter cette liste, il consacre un paragraphe aux *autres articles du nom* dans lequel il décrit le partitif, l'instrumental (curieusement présenté comme un appendice du génitif lorsque ce dernier n'est pas possessif), et les autres variantes dialectales des cas déjà mentionnés.

La démarche de Larramendi est donc très différente de celle d'Oihenart. Ce dernier privilégie la morphologie, par delà les équivalences de traduction, et réserve une forme pour chaque cas, et un cas pour chaque forme, ce qui a le mérite de la clarté, et est d'une grande modernité. Les formes demeurées en dehors des paradigmes de déclinaison sont analysées en dehors du système casuel proprement dit, comme des postpositions. Au contraire, Larramendi s'efforce de faire entrer les diverses formes rencontrées dans les équivalents basques au sein des catégories définies pour les formes latines, l'ablatif faisant figure de désignation fourre-tout incluant même des morphèmes non casuels.

Pour les cas adverbiaux le résultat est par conséquent strictement inverse chez ces deux auteurs:<sup>17</sup>

(16) L'opposition postpositions personnelles vs impersonnelles renvoie à la distinction animé vs inanimé qui détermine l'emploi de morphèmes différents dans la déclinaison locative.

(17) La solution moderne, consistant à allonger la liste des cas adverbiaux, en conciliant en quelque sorte les deux conceptions opposées d'Oihenart et Larramendi, apparaît, en dehors des tableaux de Harriet (1741: 457), à partir de Darrigol (1827: 75) qui met à profit sur ce point les remarques de Beauzée. Ce dernier dans sa *Grammaire générale* (liv. 3, ch. 4) cite en effet le basque parmi les langues qui ont "autant de cas qu'elles ont admis d'enclitiques pour désigner des rapports généraux; et tous les cas adverbiaux sont autant de cas adverbiaux, comme le génitif et le datif des latins". Parlant des grammairiens ayant repris les 6 cas latins pour ensuite parler de postpositions (Beauzée fait peut-être allusion ici à Oihenart également) il indique encore: "Ils ont cru devoir reconnaître les cas correspondans à ceux du latin; mais ils n'ont osé en admettre d'autres que les Latins n'avaient pas nommés. Peut-être ne leur manquait-il que des dénominations pour établir plus de cas; et peut-être l'eussent-ils fait s'ils avaient vu dans la grammaire japonne le *locatif*, le *médiatif*, le *négatif*, le *factif*, le *nuncupatif*, le *pénétratif*, le *descriptif*, &c."

—Oihenart ne retient que le cas dit aujourd'hui instrumental comme cas adverbial (en équivalence de l'ablatif latin), et, plutôt que de créer de nouveaux cas de déclinaison, il renvoie tous les autres cas adverbiaux au système des postpositions inséparables. Pour Oihenart l'ablatif a donc l'illustration suivante (avec l'article singulier):

*Ablatif: Gizon-az par l'homme*

—Larramendi, quant à lui, reprend les catégories latines et fait correspondre pour chacune d'elles des formes basques, malgré leur diversité (Gómez 1991). L'ablatif fait alors figure de tiroir polyvalent pour diverses formes adverbiales. Ainsi pour illustrer le paradigme de l'ablatif singulier à partir du nom *jaun* seigneur, propose-t-il (en omettant le suffixe d'instrumental, dont nous avons vu qu'il l'associait au génitif), la liste suivante (1729: 7):

*Ablatif: Jauna-aréquin avec le seigneur  
Jaun-agatic à cause du seigneur  
Jaun-agabe sans le seigneur  
Jaun-agán dans le seigneur*

Bien qu'Oihenart soit muet sur ce sujet, il semble que la restriction sur le nombre de cas qu'il propose, plutôt qu'à une conformation automatique au modèle latin duquel il s'est déjà éloigné sans crainte dans l'analyse de l'actif, de l'accusatif ou du partitif, corresponde à des données morphologiques: en effet, pour les cas adverbiaux autre que l'instrumental —à l'exception des désinences complexes construits avec le génitif et incluant une postposition—<sup>18</sup> il est difficile ou impossible de mettre en évidence la présence phonologique de l'article dans les désinences de déclinaison.<sup>19</sup> Or le critère morphologique formel était, nous l'avons dit, prioritaire pour Oihenart. Ainsi, comme nous le verrons dans le paragraphe suivant, Oihenart s'efforce de fournir le paradigme des formes contenant l'article pluriel en faisant apparaître le *-a* de l'article, alors qu'en réalité cette voyelle n'est pas audible (ni orthographiée) en raison d'une règle morphologique qu'Oihenart s'efforce de formuler. Aussi, l'exclusion des cas adverbiaux spatio-temporels des paradigmes casuels résulte-t-elle sans doute chez lui, non d'un refus de s'éloigner du modèle latin, mais d'une analyse distributionnelle: la déclinaison spatio-temporelle est effectivement irrégulière en basque. Aussi, lorsqu'Oihenart traite, dans la section consacrée aux postpositions, des suffixes considérés aujourd'hui comme casuels tels que l'inessif, l'élatif, ou l'adlatif, il ne mentionne jamais (à tort, mais ce n'est pas ici le point significatif) l'opposition paradigmatique inarticulé / articulé mis en évidence dans la déclinaison, alors même qu'il perçoit, et décrit, les oppositions de nombre. Pour lui,

(18) Ces désinences morphologiquement complexes incluent le destinatif: génitif + *tzat* pour, et le sociatif: génitif + *kin* (<*k*)*iden* (cf. Michelena 1961: 122, 309), etc...

(19) Dans la déclinaison spatio-temporelle, le plus souvent, les suffixes ne laissent pas apparaître le *-a* caractéristique de l'article singulier: *etxe-tik* 'de la maison', *etxe-ra* à 'la maison'; de plus à l'indéfini et au pluriel ils font apparaître un morphème *-ta* absent dans les paradigmes casuels d'Oihenart.

tout simplement, il ne s'agit pas de cas. Voici, reconstitué à partir de ses analyses, le tableau des postpositions que l'on peut dresser en suivant les analyses d'Oihenart:

INDÉCLINABLES							
SÉPARABLES	INSÉPARABLES						
adverbes: <i>gaizki, geurtz,...</i>	adverbes & conjonctions: <i>ean, no, larik, lakoz,...</i>						
conjonctions: <i>baina, edo,...</i>	<table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td rowspan="2" style="vertical-align: middle;">postpositions</td> <td rowspan="2" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</td> <td>impersonnelles</td> <td>sg: <i>ra, tik, ko,...</i></td> </tr> <tr> <td>personnelles: <i>gana, ganik,...</i></td> <td>pl: <i>tara, tarik, tako,...</i></td> </tr> </table>	postpositions	{	impersonnelles	sg: <i>ra, tik, ko,...</i>	personnelles: <i>gana, ganik,...</i>	pl: <i>tara, tarik, tako,...</i>
postpositions	{			impersonnelles	sg: <i>ra, tik, ko,...</i>		
		personnelles: <i>gana, ganik,...</i>	pl: <i>tara, tarik, tako,...</i>				

#### 4.4. Les paradigmes de déclinaison offerts par Oihenart

En guise de conclusion je retranscris ci-dessous les paradigmes de déclinaison proposés par Oihenart à partir du vocable *gizon* 'homme'.<sup>20</sup>

	INDÉFINI	ART. SINGULIER	ART. PLURIEL
<i>Nominatif:</i>	<i>gizon homme(s)</i>	<i>gizon-a l'homme</i>	<i>gizon- ak les hommes</i>
<i>Actif:</i>	<i>gizonek</i>	<i>gizon-ak</i>	<i>gizon-aeK</i>
<i>Négatif:</i>	<i>gizonik</i>		
<i>Génitif:</i>	<i>gizonen d'homme(s)</i>	<i>gizon-aren de l'homme</i>	<i>gizon-aen des hommes</i>
<i>Datif:</i>	<i>gizoni à l'homme(s)</i>	<i>gizon-ari à l'homme<sup>21</sup></i>	<i>gizon-aei aux hommes</i>
<i>Ablatif:</i>	<i>gizonez par homme(s)</i>	<i>gizon-az par l'homme</i>	<i>gizon-aez par les hommes</i>

Comme on peut le voir les formes du pluriel, autres que le nominatif, font apparaître une désinence en *-ae-*. Il s'agit en réalité d'une forme reconstruite qui est réalisée - *e-* (et accentuée) dans les parlers auxquels Oihenart se référait plus spécialement. Ceci montre bien le souci d'Oihenart de trouver dans la langue les marqueurs correspondant aux morphèmes que l'analyse lui avait permis de dégager, en l'occurrence l'article (pluriel). En effet, il indiquait qu'avec l'article pluriel les désinences des cas indirects étaient réalisées *-ek* (actif), *-en* (génitif), *-er* ou *-ei* (datif), *-ez* (ablatif), et pour expliquer l'écart avec les formes de son tableau, il expliquait que ces réalisations résultaient d'une réduction de *-ae-* (véritable forme reconstruite par le biais d'une analyse morphologique que les linguistes du 20<sup>ème</sup> siècle confirmeront et affineront):

Il faut cependant observer ici que la voyelle *a* pénultième dans tous les cas obliques du pluriel, s'unit en diphtongue à la voyelle *e* qui la suit immédiatement d'une façon telle que son son n'est pas audible, et que l'on ne perçoit que le son de la voyelle *e* longue ou géminée. De sorte qu'au lieu de *guiçon-aeK* on prononce *guiçon-eeK* ou *guiçon-éc* au pluriel direct [=actif], et la même chose s'observe dans les autres cas du même nombre (1638: 60)

(20) Je ne conserve que la traduction française fournies par Oihenart. Ce dernier y joint parfois une traduction grecque ou espagnole. Les coupures morphématiques sont également reprises de l'original, tout comme les désignations des cas. Les grammaires actuelles utilisent le terme d'ergatif pour actif, absolatif pour nominatif, partitif pour négatif, et instrumental pour ablatif.

(21) La forme du datif avec l'article singulier a été omise, sans doute par erreur, dans l'édition de 1656, mais elle est bien présente dans l'édition de 1638 (p.59).

## 5. Types de conjugaison et système d'auxiliation

La présentation qu'Oihenart offre de la conjugaison basque comporte trop d'éléments pour que nous puissions les étudier dans leur totalité. Sa démarche, ici encore très attentive à la morphologie, s'organise autour de quatre axes principaux:

- formes simples et composées;
- formes propres et impropres;
- accord personnel et numéral;
- classification modo-temporelle et système d'auxiliation.

### 5.1. Formes conjuguées simples et composées (dotées d'affixes)<sup>22</sup>

La première distinction opérée par Oihenart, concerne la forme dans laquelle les formes verbales conjuguées peuvent apparaître en basque. Celles où le verbe est nu sont dites simples, celles où le verbe est doté d'un préfixe ou d'un suffixe sont dites composées.

Parmi les affixes susceptibles de se joindre aux verbes conjugués, Oihenart distingue, comme pour les postpositions adverbiales ordinaires, celles qui sont séparables et celles qui sont inséparables.

Les prépositions séparables sont, dit-il, les morphèmes assertifs affirmatif *bai* et négatif *ez*. Les prépositions inséparables sont le suppositif *ba-* et l'optatif *ai-*.<sup>23</sup>

Les éléments suffixés (*subunctius* dans la terminologie d'Oihenart) sont *-la* (complémenteur des phrases déclaratives: *quòd*, parfois adverbiales: *vt*) *-larik* (complémenteur des phrases subordonnées modales ou temporelles: *cum*, *posteaquam*), *-laco*z (complémenteur des causales: *quia*), *-ean* (complémenteur des temporelles: *quando*), *-no* (*dum*, *donec*), *-(e)z* (*utrum*).<sup>24</sup>

### 5.2. Conjugaison propre et impropre

La seconde opposition mentionnée par Oihenart porte sur le mode de conjugaison proprement dit. Sont ainsi distinguées la conjugaison propre d'une part, et la conjugaison impropre d'autre part.

La conjugaison propre dans la terminologie d'Oihenart est celle dite aujourd'hui synthétique, c'est-à-dire réalisée sans recours à un auxiliaire.

La conjugaison impropre à l'inverse, dite actuellement périphrastique, est celle

(22) Ces mêmes désignations renvoient chez Larramendi (et la plupart des auteurs postérieurs) à un autre phénomène; plus précisément, à la distinction synthétique / périphrastique. La tradition grammaticale basque n'a pas conservé de terme pour l'opposition mise en évidence ici par Oihenart entre formes verbales conjuguées nues et affixées.

(23) Curieusement Oihenart ne mentionne pas le préfixe *bait-*, élément complémenteur d'emploi très fréquent dans les dialectes qu'Oihenart connaissait le mieux. Je ne m'explique pas cette omission. Résulte-t-elle d'une assimilation avec le morphème d'assertion positive *ba-*, orthographié *bai* par Oihenart? C'est probable, bien que le préfixe devrait être considéré dans la terminologie d'Oihenart comme une préposition inséparable, alors que le morphème assertif est justement analysé comme une préposition séparable.

(24) Les traductions latines sont celles d'Oihenart. On observera que cette liste n'inclut pas *-(e)n*, élément complémenteur de base. Oihenart le considérait comme un marqueur modal appartenant en propre à la conjugaison (correspondant au subjonctif).

réalisée en associant à un participe (passé, présent ou futur) ou à un radical, un auxiliaire porteur en particulier des marques d'accord personnel.

Ces distinctions sont aujourd'hui classiques en grammaire basque. Il est à remarquer qu'Oihenart, contrairement à Larramendi et bon nombre d'auteurs postérieurs, perçoit qu'il est possible de caractériser, au moins partiellement les verbes ayant une conjugaison synthétique sur une base morphologique, puisqu'il indique que les verbes dont le participe passé est en *-tu* (verbes qu'il appelle de la première classe) ne connaissent pas cette conjugaison (1656: 66).

Il est curieux d'observer que Larramendi utilisera des appellations presque inverses pour les deux types de conjugaison: régulière pour la conjugaison impropre; irrégulière pour la conjugaison propre. Au demeurant cette opposition est associée chez Larramendi à l'idée que la conjugaison composée ou périphrastique des langues romanes a été empruntée au basque, puisque, dit-il le latin et le grec l'ignorent et que c'est une langue plus ancienne (1729: 47).<sup>25</sup>

### 5.3. *L'accord verbal*

Le basque étant une langue où le verbe s'accorde obligatoirement avec les GN absolutifs (en nombre et personne), avec les GN ergatifs (en personne), et éventuellement aussi avec les GN datifs (en personne) le système d'accord a longtemps fasciné les linguistes, d'autant qu'il existe au surplus un accord allocutif, lorsque l'allocutaire n'est pas un actant et qu'il n'y a pas d'accord argumental de 2ème personne.

Oihenart n'accorde pas une place très importante à l'accord dans sa présentation, mais en deux pages (1656: 69-71) il fournit l'essentiel des caractéristiques des différents types d'accord argumentaux.

On observera que sur ce chapitre Oihenart abandonne son point de vue morphologique. Par exemple, il ne définit pas ces accords en tant qu'accord casuel, et, à titre d'illustration, il n'indique pas que tel indice personnel dans telle forme correspond à un sujet actif, et tel autre dans cette même forme ou dans telle autre à un nominatif. Pour rendre compte de la conjugaison personnelle, il a recours aux notions de transitif et intransitif, mais de façon très peu claire, l'idée de transitivité correspondant chez lui à une conception purement formelle et non syntaxique, car uniquement liée à la présence d'un second ou troisième accord personnel en plus de celui renvoyant au sujet (qu'il s'agisse d'un accusatif, d'un datif, voire d'un allocutif). Le concept unificateur de ces marques d'accord chez Oihenart est celui de subconjugaison (1656: 70-71).

En ce qui concerne l'accord allocutif, Oihenart fait référence d'abord à un cas particulier de sa réalisation où l'on substitue l'auxiliaire transitif *\*edun* 'avoir' à

(25) Il est exceptionnel de rencontrer des arguments de nature grammaticale dans le débat sur l'ancienneté (sous-jacent à ces remarques), et cette hypothèse de Larramendi, pour être trop audacieuse, est restée généralement ignorée. J'en retranscris ici les termes: "J'infère de ce qui a été dit que comme l'espagnol et les autres langues filles du latin imitèrent et apprirent du latin la conjugaison des temps simples, de la même manière ils apprirent du basque le conjugaison des temps composés (...) La preuve est facile, parce que l'espagnol, par exemple, imita ces conjugaisons composées du fait de les avoir trouvées dans quelque autre langue; il ne les rencontra pas dans la langue latine, ni dans la grecque, puisqu'elles ne les ont point; par suite, ce fut dans le basque, qui connaît ces conjugaisons et est plus ancien, et avec lequel, et à la vue duquel, il se forma". (1729: 46-7)

l'auxiliaire *izan* 'être' (dans la conjugaison mono-absolutive); littéralement 'je suis venu' *etorri naiz* se dit alors 'tu m'as venu' *etorri nauk*. Les seules formes allocutives régulières (c'est à dire non liées à un changement d'auxiliaire) qu'il rapporte ensuite sont *nizaiok/n* 'sum illi' et *nizaiek/n* 'sum illis' qu'il met en équivalence avec *nizaik/n* 'sum tibi', où la seconde personne correspond à un accord datif de 2ème personne (et non à un accord purement allocutif au sens moderne).

En fait Oihenart ne perçoit pas véritablement la nature de l'accord allocutif, et il a tendance à l'assimiler aux marques d'accord renvoyant à des non-sujets (datif par exemple, comme le feront à la fin du 19ème siècle Stempf et Schuchardt; cf. Oyharçabal 1991).

#### 5.4. La décomposition du système modal et le système d'auxiliation

C'est sur le plan de l'analyse modo-temporelle qu'Oihenart rencontre le plus de difficultés à dépasser le modèle latin. Il s'efforce d'adapter les catégories qu'il y rencontre à la morphologie verbale du basque, en prenant en compte si nécessaire des affixes qui en réalité sont extérieurs à la conjugaison proprement dite.

Au plan modal Oihenart distingue l'indicatif, l'impératif, l'optatif, le conditionnel et le subjonctif. Au plan temporel, le présent, le prétérit imparfait, le prétérit parfait (les deux derniers n'étant pas distingués dans la conjugaison synthétique), et le futur.

Oihenart applique ensuite cette grille aux différents types de conjugaison et en particulier aux différents auxiliaires.

En avance sur les débats qui porteront tout au long du 19ème siècle sur l'analyse de l'auxiliation en basque, il dégage à travers la multiplicité des formes périphrastiques l'ossature morpho-lexicale du système d'auxiliation, en appliquant et en adaptant à chaque fois, la grille du système modo-temporel.

Ainsi Oihenart étudie la conjugaison périphrastique à travers quatre auxiliaires qu'il désigne par la 1ère pers. du présent pour *izan* (*naiz* 'je suis') et \**edun* (*dud* 'j'ai') et par la 2ème pour \**edin* (*adi*) et \**ezan* (*ezak*). Pour chacun de ces couples d'auxiliaires il définit les conditions d'emploi du verbe auxilié: avec un participe du prétérit (on dit aujourd'hui, passé), un participe présent ou un participe futur pour *naiz* et *dud*; avec un radical verbal dont Oihenart fournit les règles de formation avec *adi* et *ezac*.<sup>26</sup> Il précise également que les deux premiers auxiliaires sont des verbes lexicaux disposant d'une conjugaison propre et qu'ils signifient respectivement être ou exister et avoir, et obtenir, tandis que les deux autres (*adi* et *ezac*) n'ont qu'un emploi d'auxiliaire et n'ont pas de contenu lexical ("hæ duæ voces nihil perse significant", 1656: 69). Ces éléments de description, fondés exclusivement, sur la forme des radicaux des auxiliaires, sont exactement ceux qui sont aujourd'hui utilisés à la suite en particulier des travaux de R. Lafon (1943).

Ce point de vue, dans lequel la forme est privilégiée, est tout-à-fait en avance par

(26) Oihenart n'utilise pas la notion de radical verbal. Partant de la forme du participe du prétérit, il indique simplement que ce dernier perd le *-tu* ou le *-i* final (morphèmes analysés aujourd'hui comme des marqueurs aspectuels d'accompli) lorsque les auxiliaires *adi* et *ezac* sont utilisés.

rapport aux grammaires des deux siècles suivants, qui tendront au contraire à effacer les oppositions morphologiques au profit de la seule opposition transitif-intransitif, voir avec Chaho (1836) en formulant l'hypothèse d'un seul verbe auxiliaire.

## 6. Conclusion

Lorsqu'Oihenart rédigeant son ouvrage d'histoire commence son chapitre consacré à la grammaire basque, il ne dispose très certainement d'aucun véritable modèle,<sup>27</sup> en dehors évidemment des grammaires grecques ou latines et des langues romanes. Il ne cite toutefois aucun ouvrage, ni aucun auteur, en dehors de Priscien qu'il évoque à propos de la définition du subjonctif (1656: 68).

Déjà au 17<sup>ème</sup> siècle les arguments linguistiques sont en train de devenir un élément déterminant, sinon prédominant, de l'historiographie basque (Goyenette 1992). Le risque existait donc pour Oihenart d'envisager son travail grammatical dans une perspective historiciste déformante. Peut-être en raison d'un esprit rompu à l'ascèse de la démarche juridique, il conserve pourtant vis-à-vis de son objet d'étude la distance nécessaire à l'observation linguistique; au demeurant il fait preuve d'une rigueur comparable dans l'analyse critique des documents médiévaux pour ses recherches historiques.

Si l'on compare le travail d'Oihenart en matière de grammaire à celui de ses contemporains, ou de ceux du siècle postérieur, c'est en effet l'absence de préoccupations apologétiques qui frappe: en fait l'absence de tout commentaire préciatif, ni positif, ni négatif. Oihenart n'a d'autre but que de proposer une description de la langue, telle qu'elle lui apparaît, et selon les instruments d'analyse dont il dispose. S'il est conduit à établir des contrastes avec les grammaires d'autres langues, il ne les accompagne pas de commentaires sur les avantages, la supériorité, ou l'ancienneté du basque envers le latin ou les langues romanes, ou inversement. Par contraste, lorsque l'on lit les travaux des grammairiens postérieurs tels que Larramendi, ou Etcheberri de Sare, on observe, selon d'ailleurs un phénomène fort répandu jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle, et au demeurant en aucune façon circonscrit à la bascologie, l'importance donnée à l'arrière-plan idéologique, parfois polémique, associé à des questions techniques. Nous avons vu un exemple de cette situation à travers le traitement de la question du *-a* terminatif chez Etcheberri.

Oihenart doit sans doute à cette distance d'avoir pu se dégager de façon remarquable des catégories des grammaires latines, ou pour mieux dire, d'être parvenu à les adapter aux données de la langue dont il voulait donner une description. Faisant preuve d'un sens de l'observation linguistique aigu, il accorde aux formes elles-mêmes une place prédominante, s'efforçant, sans se laisser enfermer dans le jeu des équivalences de traduction, de repérer par une analyse distributionnelle, les diverses

(27) Peut-être faudrait-il nuancer: dans son *Art poétique basque* (1665) Oihenart parle des conjugaisons d'Etcheberri de Ciboure. S'agissait-il d'un début de grammaire ou de simples listes de formes verbales comme par exemple chez Voltaire (1620)? On l'ignore, mais cette seconde hypothèse est la plus probable, car jamais dans *Notitia* il n'est fait mention d'Etcheberri, ni d'ailleurs d'aucun autre grammairien basque, par contraste avec les apologistes mentionnés plus haut dans le texte. Par ailleurs, on ne sait rien non plus des travaux, hélas perdus, de Jacques de Béla (1586-1667), contemporain d'Oihenart, en matière de grammaire et de dictionnaire.

unités morphologiques observables ou reconstituables par l'analyse, et à leur attribuer une seule et unique valeur.

On retiendra en particulier au terme de l'examen auquel nous avons procédé la façon dont il a su mettre en évidence les éléments de la morphologie ergative dans le système casuel, en distinguant un cas actif distinct du nominatif, ce dernier servant d'une part à marquer les sujets de verbes passifs et neutres, d'autre part se substituant à l'accusatif, considéré comme absent en basque. La mise en garde à l'encontre de la théorie du *-a* terminatif, et l'identification d'un paradigme de déclinaison indéfini, caractérisé par l'absence d'article, sont également deux points où Oihenart fait figure de précurseur, de même que dans la mise en évidence de la structure du système d'auxiliation à partir des radicaux verbaux.

### Bibliographie

- Alberdi, J., 1989, "Ohar batzuk euskal deklinabidearen historiografiarako", *ASJU* 22-2, 411-434.
- Alegria Aierdi, E., 1989, *Manuel de Larramendi*, TER Université de Bordeaux 3.
- Chaho, J. A., 1836, "Grammaire basque", in A. T. d'Abbadie et J. A. Chaho (édit.) *Etudes grammaticales sur la langue basque*, Paris: A. Bertrand.
- Echave, B. de, 1607, *Discursos de la antigüedad de la lengua cantábrica vascongada*, Mexico. Edition facsimilée 1971, Bilbao.
- Etcheberri (de Sare), [1712] 1972, *Lan hautatua*. Saint Sébastien: Lur.
- Darrigol, J.-P., 1827, *Dissertation critique et apologétique sur la langue basque*, Bayonne. Edition facsimilée 1979, Toulouse: Eche.
- Filz, 1669, *Méthode courte et facile pour apprendre les langues latine et française*, Nouvelle édition, Paris: chez Jean Baptiste Coignard.
- Garate, J., 1933, *G. de Humboldt. Estudio de sus trabajos sobre Vasconia*, Bilbao.
- Gómez, R., 1991, "Larramendiren gramatika eta gramatikagintzaren historia", *ASJU* 25-3, 783-796.
- Goyenetche, J., 1992, *Analyse critique de l'historiographie basque du XVIIe siècle au XIXe siècle*, Thèse de Doctorat, Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- Harriet, M., 1741, *Gramatica escuaraz eta francesez composatua frances hitzcuntza ikbasi nabi dutenen faboretan*, Fauvet, Bayonne.
- Lafon, R., 1943, *Le système du verbe basque au XVIIe siècle*, 2 tomes, Bordeaux. Edition facsimilée 1980, Bayonne: Elkar.
- Larramendi, M. de, 1729, *El Impossible vencido. Arte de la lengua bascongada*, Salamanca. Edition facsimilée 1979, Saint Sébastien.
- Michelena, L., 1961, *Fonética Histórica Vasca*. Anejos de *ASJU* n° 4.
- , 1973, "Guillaume de Humboldt et la langue basque", *Lingua e Stile*, VIII, 107-125.
- Micoleta, R. [1653], 1880, *Modo breve de aprender la lengua vizcayna*. Edition de E.S. Dogson 1897, Séville.
- Oihenart, A., 1638, *Notitia Vtriusque Vasconiae, tum Ibericæ quam Aquitanicæ...* Paris. Seconde édition: 1656. Edition facsimilée de l'édition de 1656, préface de Ricardo Cierbide, traduction espagnole de Javier Gorosterratzu (*RIEV* 1926 et 1929); Eusko Legebiltzarra - Parlamento vasco, Vitoria-Gasteiz, 1992.
- , [1665] 1967, *L'art poétique basque*, Edition et introduction de Pierre Lafitte, Bayonne: Gure Herria.

- Oyharçabal, B., 1989, "Les travaux de grammaire basque avant Larramendi (1729)", *ASJU* 23-1, 59-73.
- , 1991, "Note sur les antécédents romantiques de la théorie de la passivité du verbe dans les études euskariennes", *ASJU* 25-3, 965-975.
- Poça, A. de, 1587, *De la antigua lengua, poblaciones y comarcas de las Españas, ...* Bilbao. Edition facsimilée 1987, Bilbao.
- Pouvreau, S. [1660] 1881, *Voir Vinson* (1881).
- Saroihandy, J., 1923, "Doctrinal grammatical de Oihenart", *Tercer Congreso de Estudios Vascos Lengua y Enseñanza*, Eusko Ikaskuntza, Saint Sébastien, 41-46.
- Tovar, A., 1980, *Mitología e ideología sobre de la lengua vasca*, Madrid: Alianza.
- Unamuno, M., 1884, "Crítica del problema sobre el origen y prehistoria de la raza vasca", Thèse de doctorat (Madrid), in *La raza vasca y el vascuence*, Espasa-Calpe, Madrid, 1974, 11-52.
- Urte, P., [1712] 1896-1900, *Grammaire cantabrique basque*, édition de W. Webster, *Bulletin de la Société Ramond*, Bagnères de Bigorre.
- Villasante, L., 1961, *Historia de la literatura vasca*. Deuxième édition revue et complétée, Oñate (Gipuzkoa), 1979.
- Vinson, J., 1881, "Les premiers grammairiens basques. Notes de Sylvain Pouvreau", *RLPbC*, 14, 109-119.
- Voltaire, 1620, *L'interprète ou Traduction du François, Espagnol et Basque*, A. Rouyer, Lyon.
- Zaldibia, J.M. de, [1564] 1945, *Suma de las cosas cantabrigas y guipuzcoanas*, édition de F. Arocena, avec introduction et notes, Saint Sébastien: Diputación de Guipuzcoa.
- Zubiaur Bilbao, J. R., 1990, *Las ideas lingüísticas vascas en el s. XVI (Zaldibia, Garibay, Poza)*, Thèse de l'Université de Deusto, Université de Deusto, Saint Sébastien: Mundaiz.